

Charte des bonnes pratiques pour une meilleure qualité des récoltes d'été respectant l'organisation du travail et de la sécurité pendant les périodes de moissons estivales en Pays de la Loire – Récolte 2025.

Il s'agit d'un enjeu de filière. Cette charte s'appuie sur la volonté collective en faisant appel au bon sens et à la responsabilité de chacun.

Elle doit favoriser les échanges pour accélérer l'évolution des pratiques de chacun et pérenniser ses activités. Tout en respectant les conditions de travail et la sécurité des femmes et des hommes de nos filières.

Afin de garantir la qualité d'une récolte, le temps de travail peut se concentrer sur une période très courte.

Il est important de rappeler que les activités des professionnels des filières agricoles sont contraintes par les conditions météorologiques qui sont imprévisibles (pluie, orage, canicule, vent, ...). C'est pourquoi les engagements suivants ainsi que les besoins peuvent évoluer en fonction du contexte météorologique et réglementaire de l'année.

A. Généralités communes

1. Entretien du matériel afin d'éviter les pannes et les accidents,
2. S'équiper et vérifier l'état de marche d'extincteurs dans les différents engins,
3. Informer les salariés et/ou les saisonniers sur leurs droits et obligations relatifs au travail et à la sécurité (contrat de travail, dérogation saisonnière, etc.),
4. Fournir et utiliser des EPI,
5. Eviter de fumer,
6. Avoir un téléphone sur soi,
7. Identifier le lieu des travaux pour les transmettre aux secours le cas échéant,
8. Respecter et appliquer la réglementation du travail le concernant ainsi que celle de ses partenaires,
9. Tous les acteurs doivent être sensibilisés aux conditions de récolte et à la maturité des grains.
Un taux d'humidité trop élevé entraîne une hausse des coûts de récolte et de séchage ainsi qu'un **salissement** plus important et une **perte de rendement**. Il peut **altérer la qualité sanitaire et les valeurs alimentaires des grains**.
Un taux d'humidité trop faible fragilise le grain dans toutes ses manutentions et augmente le **taux d'impureté**.
10. **Le battage et la collecte seront suspendus chaque jour**, de préférence entre 2h00 et 8h30, si **les prévisions météorologiques et hygrométriques restent favorables** pour récolter les jours suivants et que **le risque d'incendie est limité** en journée. **En cas de canicule**, il est recommandé d'éviter de travailler entre 14h00 et 22h00 **pour le bien des personnes et du matériel ainsi que la qualité des récoltes**.

B. Agriculteurs

Premier centre de décision. Il s'agit de récolter le fruit d'un travail de plusieurs mois. Chaque parcelle est unique. Le parcellaire peut-être morcelé en fonction des exploitations et des espèces cultivées.

1. Vérifier la maturité des grains et des pailles de ses parcelles (tour de parcelle, guides des instituts techniques...) pour optimiser le rendement du chantier de récolte,
2. Effectuer une analyse avant de moissonner, (appareil portatif ou celui du collecteur) pour commencer ou non le chantier,
3. Adapter les hauteurs de coupes en fonction des risques d'incendie en tenant compte de l'avis du chauffeur de la moissonneuse,
4. Consulter les prévisions météo pour apprécier l'urgence de la situation et arbitrer ses décisions,
5. Appeler l'ensemble des intervenants pour organiser et réaliser le chantier pour optimiser les horaires de chacun, en donnant toutes les spécificités (stockage à la ferme, parcelle proche d'un bourg, ...),

6. Tenir à disposition une tonne à eau pleine et/ou un tracteur équipé d'un outil de déchaumage,
7. Effectuer des analyses pendant la moisson pour poursuivre ou suspendre le chantier et adapter les réglages des moissonneuses. Utiliser du matériel certifié,
8. Informer le silo en cas d'arrêt du chantier.

C. CUMA et ETA

Prestataires incontournables pour les agriculteurs ne possédant pas leurs moissonneuses. Ils peuvent intervenir sur un territoire plus grand en cas d'entraide (récolte sud - nord).

1. Concilier les demandes des agriculteurs et la planification des chantiers tout en respectant les différents arrêts,
2. Les chauffeurs peuvent informer les clients sur le taux d'humidité. A vérifier avec un humidimètre certifié,
3. Adapter le roulement du matériel entre les adhérents et/ou les clients,
4. Sensibiliser l'agriculteur sur les hauteurs de coupes en fonction des risques d'incendie,
5. Régler la moissonneuse (numérique et mécanique) en fonction des espèces et du climat afin d'optimiser la qualité et le débit du chantier (formation via les fédérations départementales ou régionales, guides des instituts techniques...),
6. Demander aux clients d'informer le silo en cas d'arrêt du chantier.

D. Organismes Collecteurs

Premier acheteur et stockeur des grains devant allouer, nettoyer et ramener aux normes d'humidité les récoltes afin de garantir une qualité de stockage saine loyale et marchande.

1. Afficher et diffuser les horaires d'ouverture du site,
2. Afficher le plan de circulation du site,
3. Former le personnel à l'utilisation du matériel de manutention fixe ou mobile afin d'optimiser le débit de réception et/ou d'expédition,
4. Informer l'agriculteur sur son résultat et le conseiller sur le démarrage ou non de la récolte,
5. Utiliser une canne sonde fixe de préférence pour les prélèvements d'échantillons,
6. Analyser chaque remorque afin de traiter au mieux les livraisons (stockage, nettoyage, séchage, quarantaine, ...).

Cet engagement est pris par les organisations professionnelles représentant les activités de production et de collecte au sein du comité régional des céréales des Pays de la Loire (Syndicats de producteurs, Négoces Ouest des pays de la Loire et Coopération Agricole Ouest des pays de la Loire) ainsi que les organisations de travaux agricoles invitées à cette concertation (Entrepreneurs des Territoires des Pays de la Loire et CUMA des Pays de la Loire).

L'engagement est lancé pour la campagne 2025/2026.